

PROCÈS VERBAUX

SAISON 2024-2025



JOURNAL FOOT

Numéro de Journal Foot / Publié le :

N°28- publié le 19 février 2025



LE DÉPARTEMENT

Ardèche
LE DÉPARTEMENT



COMMISSION D'APPEL DISCIPLINAIRE ET REGLEMENTAIRE

PROCES VERBAL DE RECEPTION

Guilherand-Granges, le 12/02/2025

La commission d'appel disciplinaire et réglementaire du District Drôme-Ardèche accuse réception de l'appel de l'ES CHOMERACOISE, de l'ES St ALBAN AURIOLLES GROSPIERRES et du FC RESTITUT, du 11/02/2025.

DOSSIERS :

AR 24/25-03 l'ES St ALBAN AURIOLLES GROSPIERRES interjetant appel de la décision de la commission des compétitions séniors concernant son élimination de la coupe René Giraud

Match concerné : coupe René Giraud

ES St ALBAN AURIOLLES GROSPIERRES / VEYRAS

du 09/02/2025

AR 24/25-04 le FC St RESTITUT interjetant appel de la décision de la commission des compétitions séniors concernant son élimination de la coupe René Giraud

Match concerné : coupe René Giraud

FC St RESTITUT / BEAUFORT

Du 09/20/2025

AR 24/25-05 l'ES CHOMERACOISE interjetant appel de la décision de la Commission des Compétitions séniors concernant son élimination de la coupe Xavier Bouvier

Match concerné : Coupe Xavier Bouvier,

E.S. CHOMERACOISE / MOURS

du 09/02/2025

Jean-Yves COQUELLE

Président commission d'appel





COMMISSION DES CHAMPIONNATS COUPES SENIORS ET DELEGATIONS

PROCÈS-VERBAL N°11

Réunion du 17/02/2025

Président : DJEDOU Djamel

Présents : FOUYAT Camille, Éric THIVOLLE, Bernard DELORME, Pascal BRUYAT

Pour joindre la commission merci d'utiliser l'adresse mail du District, voir ci-dessous :
competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr

A L'ATTENTION DE TOUS LES CLUBS

INFORMATION FMI :

L'utilisation de la FMI est obligatoire pour les rencontres ! L'envoi des résultats doit se faire avant le lundi midi au plus tard.

Tout manquement fera l'objet d'une amende

Ne pas oublier de transmettre les identifiants de connexion aux bénévoles présents le jour de la rencontre.

Les Clubs doivent être en possession d'une tablette avec une version compatible pour l'application FMI. Pour toute communication par mail avec la commission les clubs doivent obligatoirement utiliser la boîte mail officielle.

Pour tout mail concernant une rencontre merci d'indiquer **le numéro du match**.

Le calendrier sportif paraîtra après le 12 juillet. Merci aux clubs d'en prendre connaissance sur le site du district afin de planifier vos événements nécessitant une modification du calendrier au plus tôt.

Merci de vérifier très régulièrement vos calendriers notamment quand des matchs sont reportés.

Merci de nous avertir 21 jours avant si vous souhaitez modifier votre horaire de match.

Une personne de permanence est disponible sur le site du district tous les week-ends.

En cas de problème (intempérie, forfait, problème FMI etc.) vous devez obligatoirement la contacter, sans oublier de prévenir le Club adverse et l'arbitre de la rencontre

Lorsqu'un match est reporté il sera automatiquement reprogrammé à la première date disponible sur le calendrier. Les clubs doivent anticiper à l'avance cette reprogrammation.

Avis important pour les clubs désirant faire une demande d'inversion de rencontre :

Lorsqu'un club souhaite inverser une rencontre car les installations ne sont pas disponibles pour quelconques raisons que ce soit, seul le club demandeur doit faire la demande sur Footclub. En effet, si les deux clubs font la demande cela crée un dysfonctionnement au niveau de l'application.





Pour donner suite au vote de l'Assemblée Générale du District Drôme-Ardèche de Football du mercredi 7 septembre 2022 à Valence, les nouveaux horaires des compétitions et les modalités de demandes de modifications de dates et ou d'horaires s'appliquent avec effet immédiat.

Catégories	Horaire Légal	Plages Autorisée
Séniors G Lever de rideau	Dimanche 13h00	Dimanche entre 12h et 14h
Séniors G	Dimanche 15h00	Dimanche entre 14h et 15h30
Séniors F ou G	Samedi 20h00 (1)	Voir règlement

(1) : Un club peut, dès la parution de la composition de sa poule solliciter la commission des compétitions à programmer toutes ou parties de ses rencontres de la saison à domicile à jouer à 20h00.

Horaire Légal : C'est l'heure officielle qui est affichée, et qui si aucun club ne se manifeste, sera l'heure de la rencontre.

Horaire Autorisé : C'est l'heure qui nécessite la saisie via FOOTCLUBS par le club recevant modifiant son horaire Légal. L'heure autorisée est définie par une plage de possibilités que peut utiliser le club recevant pour organiser sa gestion et son planning des rencontres. Dans ce cas, il n'y a besoin ni de l'accord du District, ni du club visiteur.

Horaire Négocié : C'est l'heure qui a été convenu par les 2 clubs par écrit ou par FOOTCLUBS et qui sera soumis à la Commission concernée pour accord définitif.

Périodes pour les demandes de modifications des dates de rencontres :

Période Verte : Jusqu'à J-21 inclus, l'heure est à choisir dans la plage horaire autorisée et ne nécessite pas l'accord du club visiteur.

Période Orange : De J-20 à J-13 inclus, l'heure est à choisir dans la plage horaire autorisée et nécessite l'accord des 2 clubs. La demande doit être faite via FOOTCLUBS et sera validée par la Commission concernée après validation des 2 clubs.

Période Rouge : A partir de J-12, la demande doit être faite par mail à la Commission concernée. La décision de validation reviendra à la Commission au vu du motif sérieux et validé.

En dehors des horaires officiels ou autorisés, les horaires négociés devront être validés par les 2 clubs quelle que soit la période à laquelle la demande a été faite. Dans le cas d'un horaire négocié, même en période verte, l'accord des 2 clubs sera obligatoire.

Les demandes de modifications des horaires doivent être faites via FOOTCLUBS lorsqu'on se trouve en période verte ou orange. Le club visiteur peut solliciter le club recevant pour changer d'heure. Si accord, le club recevant devra en faire la demande via FOOTCLUBS.

En période hivernale, les rencontres programmées après 14h30 doivent répondre aux exigences de la classification de l'éclairage pour la compétition concernée.

- Responsable FMI : Éric THIVOLLE
- INFORMATION FMI :
- **NE PAS OUBLIER DE TELECHARGER LA NOUVELLE VERSION POUR ACCEDER A VOS RENCONTRES, VOIR LA PROCEDURE SUR LA PAGE D'ACCEUIL DU DISTRICT.**

L'utilisation de la FMI est obligatoire pour les rencontres : L'envoi des résultats doit se faire avant le lundi midi au plus tard. Tout manquement fera l'objet d'une amende.





Ne pas oublier de transmettre les identifiants de connexion aux bénévoles présents le jour de la rencontre.

Il a été constaté des erreurs de score répétés dans divers championnats, la commission vous rappelle qu'il est de votre devoir de vérifier les données avant validation par signature.

Vous avez la possibilité de faire une demande de délégué à vos frais.

Cette demande doit être faite via l'adresse mail competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr avec l'aboite officielle de votre club, 15j avant la date de la rencontre (sauf cas exceptionnel).

Le club demandeur se verra facturer les frais de délégation

Pour les clubs en entente, il faut bien vérifier que les informations concernant les deux clubs sont paramétrées sur la FMI. Merci à tous les clubs de vérifier les paramètres sur Footclubs par rapport aux désignations des éducateurs de chaque catégorie pour que chacun puisse avoir accès à la FMI le jour du match.

Procédure ci-dessous

Chapitre I : Correspondant Footclubs

I.1. Création ou modification d'un compte

Le correspondant Footclubs est le responsable des utilisateurs de son club sur cette application.

Il doit s'assurer qu'un compte Footclubs existe pour chaque personne habilitée à utiliser l'application Feuille de match Informatisée.



Ouvrir Footclubs, à partir du menu Organisation, cliquer sur « **Utilisateurs Footclubs** »

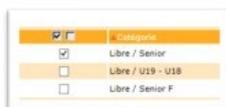
Si la personne n'a pas de compte :

1) Créer un compte à l'aide du bouton

2) Une fois le compte créé, cliquer sur son nom.

Puis cocher la case « **Gestion feuille de match informatisée** ».

NOTE : Pour les personnes accédant déjà à Footclubs par leurs fonctions au club, les autres droits déjà cochés sont à conserver et restent valables.



3) Choisir les équipes pour lesquelles la personne aura la gestion des feuilles de matchs.

4) Il ne faut pas oublier de

Remarque :

Le rôle du correspondant Footclubs du club est primordial dans le fonctionnement de cette application dans la mesure où il est responsable du paramétrage des accès aux données du club sur la feuille de match.



Pour tout renseignement concernant la compétition vous pouvez contacter votre responsable aux coordonnées ci-dessous.

- Responsable D1, D2 et D3 : BRUYAT Pascal

Suite aux nombreux reports du week-end du 20 octobre merci de vérifier vos calendriers concernant les différents matchs reportés. A noter également que le 2nd tour de la Coupe Xavier Bouvier a été reporté.

- Responsable D4 et D5 : Bernard DELORME

Suite aux nombreux reports du week-end du 20 octobre merci de vérifier vos calendriers concernant les différents matchs reportés. A noter également que le 2nd tour de la Coupe Xavier Bouvier a été reporté.

- Responsable coupes Xavier BOUVIER et René GIRAUD : Djamel DJEDOU

Suite aux nombreux reports du week-end du 20 octobre merci de vérifier vos calendriers concernant les différents matchs reportés. A noter également que le 2nd tour de la Coupe Xavier Bouvier a été reporté.

- Responsable délégation: Éric THIVOLLE

- Coupe René GIRAUD ET Xavier BOUVIER :

- Lors du tour de cadrage des 08 et 09 Février, Les équipes n'ayant pas respectées les consignes inscrites sur le PV N° 9 de la commission ont été déclarés perdantes par pénalité :

- A savoir en Xavier BOUVIER : CHOMERAC

- En René GIRAUD : MALISSARD, ST ALBAN D'AY, ST ALBAN GROSPIERRES, ST RESTITUT.

- La commission tient à féliciter les équipes de DONZERE, RCF 07, VALLEE DU JABRON, MONT PILAT , ST MONTAN, BERG HELVIE, qui ont respectés le règlement en jouant à des heures et distances inhabituelles .

- **Le tirage de huitièmes de finale a été effectué le 10 février 2025, les rencontres sont disponibles sur le site du District.**
- **Les huitièmes de finale des deux coupes auront lieu le 01 et 02 mars 2025 (aucun report ne sera accepté, merci de prendre vos dispositions en cas de terrain non praticable, sous peine de Match perdu).**
- **Le tirage au sort de ¼ de finale aura lieu le 13 mars 2025, le lieu vous sera précisé ultérieurement.**
- **Les quarts de finale des deux coupes auront lieu le 29 et 30 mars 2025**
- **Les demi-finales des deux coupes auront lieu le 19 et 20 avril 2025**

- Responsable vétérans : FOUYAT Camille

Championnat :

Des matchs de championnat sont prévus le 02 et le 09 mai. Si vous souhaitez jouer ses rencontres le mercredi ou le jeudi soir plutôt que le vendredi il suffit de prévenir votre responsable. Il est obligatoire que les deux équipes soient d'accord pour des changements de dates !





COUPE VÉTÉRANS

Il est à noter que suite à une décision de la commission de discipline le club du FC CBG a perdu par pénalité son match face à l'ES BEAUMONTÉLÉGER, qualifiant ses derniers pour le second tour.

Le deuxième tour de la Coupe Vétérans a eu lieu. Un seul match n'a pu être joué à cause des conditions météorologiques.

Le tirage de la Coupe Vétérans a été fait. Le recevant a été choisi selon le tirage soit selon le premier tiré. Nous vous invitons à prendre contact en amont avec l'équipe adverse pour vous organiser notamment pour le repas d'après-match. Le troisième tour aura lieu le 28 février et **la tenue du match est obligatoire. Aucun report ne sera toléré !** Si votre terrain n'est pas praticable merci de trouver un terrain de repli. Dans le cas contraire vous aurez match perdu.

Les quarts de finale auront lieu le 28 mars. A partir de ce tour des arbitres seront désignés pour chaque rencontre.

Les demi-finales auront lieu le 18 avril

La finale aura lieu le week-end 14/15 juin.

En cas d'intempéries, un arrêté municipal sera obligatoire !

Pour rappel, en cas d'égalité il n'y a pas de prolongation. Un rappel du règlement vous sera transmis la semaine du 1^{er} match.

Merci également de procéder à la vérification des licences **AVANT** le match.

- Responsable Foot diversifié : -

Désormais le foot diversifié sera géré par la commission « Loisirs ».

Merci de prendre contact avec Dominique D'AGOSTINO 06 76 99 55 92 ou Claude BRESSON au 06 70 03 20 57 pour tout renseignement.





COMMISSION DES COMPETITIONS JEUNES

PROCÈS-VERBAL N°25

Réunion électronique du 17 / 02 / 2025

Présents : MOMBARD Martine, REBOULLET Mathilde, BRESSON Claude, BARRE Julien, AUBERT Philippe.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Correspondances :

Nous vous rappelons que seules les correspondances émises depuis les messageries officielles (n°affiliation@laurafoot.net) des clubs sont prises en compte par la Commission.

Nous invitons également les clubs à utiliser ces messageries pour leurs échanges.

HORAIRES

Catégories	Horaire Légal	Plages Autorisée
U7	Samedi 10h00	Samedi 09h30-11h00
U9	Samedi 13h30	Samedi 12h30-15h00
U11	Samedi 10h00	Samedi 09h30-11h00
U13	Samedi 13h30	Samedi 12h30-15h00
U15	Dimanche 10h00	Dimanche 09h30-11h30
U17	Samedi 15h00	Samedi 14h00-16h00
U20	Samedi 15h00	Samedi 14h00-16h00

Horaire Légal : C'est l'heure officielle qui est affichée, et qui si aucun club ne se manifeste, sera l'heure de la rencontre.

Horaire Autorisé : C'est l'heure qui nécessite la saisie via FOOTCLUBS par le club recevant modifiant son heure légale. L'heure autorisée est définie par une plage de possibilités que peut utiliser le club recevant pour organiser sa gestion et son planning des rencontres. Dans ce cas, il n'y a besoin ni de l'accord du District, ni du club visiteur.

Horaire négocié : C'est l'heure qui a été convenu par les 2 clubs par écrit ou par FOOTCLUBS et qui sera soumis à la Commission concernée pour accord définitif.

Périodes pour les demandes de modifications des dates de rencontres :

Période Verte : Jusqu'à J-21 inclus, l'heure est à choisir dans la plage horaire autorisée et ne nécessite pas l'accord du club visiteur.

Période Orange : De J-20 à J-13 inclus, l'heure est à choisir dans la plage horaire autorisée et nécessite l'accord des 2 clubs. La demande doit être faite via FOOTCLUBS et sera validée par la Commission concernée après validation des 2 clubs.

Période Rouge : A partir de J-12, la demande doit être faite par mail à la Commission concernée. La décision de validation reviendra à la Commission au vu du motif sérieux et validé.

En dehors des horaires officiels ou autorisés, les horaires négociés devront être validés par les 2 clubs quelle que soit la période à laquelle la demande a été faite. Dans le cas d'un heure négocié, même en période verte, l'accord des 2 clubs sera obligatoire.





Les demandes de modifications des horaires doivent être faites via FOOTCLUBS lorsqu'on se trouve en période verte ou orange. Le club visiteur peut solliciter le club recevant pour changer d'horaire. Si accord, le club recevant devra en faire la demande via FOOTCLUBS.

En période hivernale, les rencontres programmées après 14h30 doivent répondre aux exigences de la classification de l'éclairage pour la compétition concernée.

FEUILLES DE MATCH -Rappel de l'article 75 des Règlements Sportifs du District

ARTICLE 75 : Feuille de match (si non utilisation de la F.M.I.).

La feuille de match sera fournie par le club visité.

Elle sera retournée, dans tous les cas, dans les 12 heures suivant la rencontre par l'équipe qui reçoit à la commission des championnats et coupes Séniors par mail (competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr) pour les équipes Séniors, Vétérans et Foot Diversifié ou la commission des compétitions des championnats et coupes jeunes (competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr) pour les équipes Féminines et Jeunes.

Sont pénalisés d'une amende :

- Tout retard dans l'envoi de la feuille de match, amende doublée en cas de récidive,
- Toute feuille de match incomplètement renseignée ;

TOURNOIS

Responsable : Philippe AUBERT, Mob : 06 80 92 81 87.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Référence demande autorisation :

Pour toutes les organisations les clubs se référeront aux éléments en ligne sous l'arborescence :
PRATIQUES / TOURNOIS CLUBS / REFERENCE TOURNOIS

U7

Responsable : Martine MOMBARD, Mob : 06 14 79 84 22.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 10h00.

Prochains Plateaux : Samedi 15 Mars à 10h00.

U9

Responsable : Martine MOMBARD, Mob : 06 14 79 84 22.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 13h30.

PREPARATION PHASE PRINTEMPS :

Modifications des calendriers U9.

PROMOTION :

Poule Nord : Ajout d'une équipe de DAVEZIEUX, Retrait d'une équipe de FOOT MT PILAT

Poule Centre : Ajout d'une équipe de MALISSARD, d'une équipe de VALENCE Olympique et d'une équipe de BBRM entraînant la création d'une poule E bis et des changements de lieu de plateaux.





ESPOIR :

Poule Nord : Retrait DAVEZIEUX.

Poule Centre Nord : Retrait RHONE CRUSSOL 7, BBRM.

Poule Centre Sud : Retrait MALISSARD, Ajout d'une 2^{ème} équipe pour TOURNON.

BOURGEON :

Poule Centre : Ajout d'une équipe de la JS ST PAUL ROMANS et retrait d'une équipe HOSTUN.

Poule Centre Sud : Ajout d'une équipe de MONTVENDRE.

Merci à l'ensemble des clubs de prendre connaissance des modifications apportées aux calendriers .

Prochains Plateaux : Samedi 15 Mars 2025 à 13h30.

U11

Responsable : Julien BARRE, Mob : 06 49 63 12 81.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 10h00.

Les plateaux de la phase PRINTEMPS sont en ligne.

Attention des modifications ont été apportées par suite de la parution initiale. Les calendriers sont actualisés au 27/01/2025.

Prochains Plateaux : Samedi 15 Mars 2025 à 10h00.

U13

Responsable : Mathilde REBOULLET, Mob : 06 08 82 29 55.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 13h30.

U15

Responsable : Luc de BURINE, Mob : 06 89 55 99 95.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Dimanche 10h00.

UTILISATION FMI :

Nous vous rappelons que l'utilisation de l'application FMI a un caractère obligatoire. Avant le début de cette saison, merci de vérifier l'accès informatique des éducateurs et/ou dirigeants en charge des équipes.

CHAMPIONNATS

D1 :

La rencontre de la journée 10 du 01/02/2025 :

VALLIS AUREA - AS CHAVANAY 1, en retard est programmée le 22/02/2025.





Les rencontres de la journée 11 du 09/02/2025 :

PIERRELATTE 1 -GFHT 1, en retard est programmée le 23/02/2025,
JS LIVRON - OL SALAISE RHODIA en retard est programmée le 22/02/2025.

D2 :

Poule A :

Les rencontres de la journée 10 du 01/02/2025 :

ESP HOSTUN – RCF 07 2 en retard est programmée le 23/02/2025,
US VAL D'AY – FC MUZOLAIS en retard est programmée le 23/02/2025.

Poule B :

La rencontre de la journée 9 du 26/01/2025 :

US DROME PROVENCE -FC VALENCE en retard est programmée le 09/03/2025.

Les rencontres de la journée 10 du 02/02/2025 :

FC VALENCE – Ent CREST AOUSTE en retard est programmée le 23/02/2025.
Ent USVJ/FCV - MONTELIER US, en retard est programmée le 23/02/2025.

La rencontre de la journée 11 du 09/02/2025 :

ES BEAUMONTELEGER -FC VALENCE en retard est programmée le 27/04/2025.

La rencontre de la journée 12 du 16/02/2025 :

US MONTELMAR 2 -ENT CREST AOUSTE en retard est programmée le 06/04/2025.

D3 :

Poule A :

Les rencontres de la journée 2 du 09/02/2025 :

FOOT MONT PILAT – CHATUZANGE LE GOUBET en retard est programmée le 09/03/2025.
Ent BG ARGENTAL ST JULIEN – AS CORNAS en retard est programmée le 09/03/2025.
Ent ASD FCCBG USP – Ent FCC SASA USSM en retard est programmée le 09/03/2025.

Poule B :

La rencontre de la journée 1 du 01/02/2025 :

ES MALISSARD – ES CHOMERAC en retard est programmée le 27/04/2025.

Les rencontres de la journée 2 du 09/02/2025 :

FC VALLON – FC RHONE VALLEES en retard est programmée le 05/04/2025.
ES CHOMERAC – CO CHATO9 RHONE en retard est programmée le 09/03/2025.
OL ST MONTAN – DIOIS FC en retard est programmée le 09/03/2025.

D4 :

Poule A :

La rencontre de la journée 1 du 01/02/2025 :

FC PLATEAU ARDECHOIS – ES BOULIEU ANNONAY en retard est programmée le 23/02/2025.





Les rencontres de la journée 2 du 09/02/2025 :

FC CHATELET – FC PEAGEOIS en retard est programmée le 09/03/2025.
GFHT 2 – ENT SARRAS en retard est programmée le 12/03/2025.
ES BOULIEU – AS VALENSOLLES en retard est programmée le 06/04/2025.
ES NORD DROME – FC PLATEAU ARDECHOIS en retard est programmée le 06/04/2025.

La rencontre de la journée 1 du 15/02/2025 :

ES SARRAS SP ST VAL – AS DU DOLON en retard est programmée le 05/04/2025.

Poule B :

Les rencontres de la journée 1 du 01/02/2025 :

BARBIERES BRM – Ent USVJ/FCV2, en retard est programmée le 22/02/2025.
FC PORTOIS – AS ST MARCEL VALENCE 2 en retard est programmée le 06/04/2025.

Les rencontres de la journée 2 du 09/02/2025 :

PIERRELATTE – BARBIERES BRM en retard est programmée le 06/04/2025.
Ent USVJ/FCV 2 – Ent MEYSSE ROCHEMAURE en retard est programmée le 06/04/2025.
JS LIVRON 2 – AS ST MARCEL VALENCE 2 en retard est programmée le 27/04/2025.

D5 :

Poule A :

La rencontre de la journée 3 du 16/02/2025 :

VALLIS AUREA 2 – FC RAMBERTOIS, en retard est programmée le 06/04/2025.

Poule B :

La rencontre de la journée 1 du 01/02/2025 :

FC BG LES VALENCE 2 – US VAL D'AY 2, en retard est programmée le 23/02/2025.

Les rencontres de la journée 2 du 09/02/2025 :

Ent FCLS BREN – AS CORNAS 2, en retard est programmée le 23/02/2025.
FC MUZOLAIS 2 – US PONT LA ROCHE 2, en retard est programmée le 23/02/2025.
US VAL D'AY 2 – Ent ST ALBAN/ROIFFIEUX, en retard est programmée le 06/04/2025.
RCF 07 3 - Ent ASD FCCBG USP en retard est programmée le 06/04/2025.

Poule C :

La rencontre de la journée 1 du 01/02/2025 :

VALENCE FC 2 – US MOURS 3 en retard est programmée le 09/03/2025.
ES BEAUMONTELEGER 2 – JS ST PAUL ROMANS, en retard est programmée le 27/04/2025.
ES MALISSARD 2 - US BEAUFORT, en retard est programmée le 27/04/2025.
CFHT 3 – Ent CHABEUIL MONTVENDRE, en retard est programmée le 27/04/2025.

Les rencontres de la journée 2 du 09/02/2025 :

Ent CHABEUIL MONTV – VALENCE FC 2, en retard est programmée le 04/05/2025.
ES BEAUMONTELEGER 2 – PS ROMANS, en retard est programmée le 09/03/2025.





La rencontres de la journée 4 du 23/02/2025 :

ES BEAUMONTELEGER 2 – VALENCE FC 2, en retard est programmée le 20/04/2025. (Cause ES BEAUMONTELEGER 2 en coupe G PESTRE le 23/02/25).

Poule D :

Les rencontres de la journée 1 du 01/02/2025 :

ACE FC 2 2 - AS VEORE MONTOISON 2, en retard est programmée le 23/02/2025.
FC 540 – Entente FCS -RCS, en retard est programmée le 23/02/2025.
ES CHOMERAC 2 – US MONTELIER 2, en retard est programmée le 23/02/2025.

La rencontre de la journée 2 du 09/02/2025 :

Ent FCS RCS – OL CENTRE ARDECHE 2, en retard est programmée le 06/04/2025.

La rencontre de la journée 3 du 16/02/2025 :

ACE 2 – FC EYRIEUX EMBROYE 3, en retard est programmée le 06/04/2025.

Poule E :

Les rencontres de la journée 1 du 01/02/2025 :

VALS US – Ent USVJ/FCV3, en retard est programmée le 27/04/2025.
SC BG ST ANDEOL – CO CHATO9 RHONE 2 en retard est programmée le 27/04/2025.

Les rencontres de la journée 2 du 09/02/2025 :

US ST JUST ST MARCEL – Ent MEYSSE ROCHEMAURE 2, en retard est programmée le 27/04/2025.
OL RUOMS – US VALS, en retard est programmée le 04/05/2025.
Ent USVJ/FCV 3 – CO CHATO9 RHONE 2 en retard est programmée le 04/05/2025.

La rencontre de la journée 3 du 16/02/2025 :

SC BG ST ANDEOL – Ent USVJ/FCV3 en retard est programmée le 18/05/2025.

Forfait journée : JS ST PAUL ROMANS (U15D5 C J3) ; OL RUOMS , FC TRICASTIN (U15D5 E J3).

Dossier transmis à la Commission des règlements

D5 : Poule B :

La rencontre de la journée 2 du 08/02/2025 : AS VERNOUX - FC BG LES VALENCE 2

Modification du calendrier initial D3, D4, D5:

Compte tenu de la programmation des ¼ de finale de la Coupe Gilbert PESTRE le dimanche 05 Avril 2025, la journée n° 6 des compétitions D3, D4 et D5 initialement prévue au 05/04/2025 est anticipée au 30/03/2025.

COUPE Gilbert PESTRE :

Tour 1/8é Finale (23/02/2025) :

Les rencontres sont en ligne.





Situation du club Ent ASD FCCBG USP :

L'équipe initialement engagée en Coupe Gilbert PESTRE sous l'appellation Ent ASD FCCBG USP 2 devenant l'équipe supérieure de la catégorie, et l'appellation ne pouvant être modifiée dans l'application de gestion des compétitions pour la compétition Coupe Gilbert PESTRE, cette équipe portera toujours le numéro 2 (bien qu'équipe supérieure) pour la Coupe Gilbert PESTRE, à compter du tour 1/16^e finale.

U17

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 15h00.

UTILISATION FMI :

Nous vous rappelons que l'utilisation de l'application FMI a un caractère obligatoire. Avant le début de cette saison, merci de vérifier l'accès informatique des éducateurs et/ou dirigeants en charge des équipes.

COUPE ERM VALLON - Ch VIVIER BOUDRIER :

Le tirage du 2^e tour de la Coupe est en ligne. Les dernières rencontres du 2^e Tour se dérouleront le 22/02/25. Du fait de l'intégration de l'AS SUD ARDECHE pour donner suite à son élimination en Coupe GAMBARDELLA une rencontre de cadrage se déroulera le 22/02/25. Un tirage au sort a déterminé la rencontre suivante : l'équipe de l'US DROME PROVENCE recevra l'équipe de VALLIS AUREA FOOT.

Rencontres reportées au 22/02/2025:

US MOURS 2 - CO CHATEAUNEUF DU RHONE 1,
AS CHAVANAY - FC ANNONAY.

1/8^e Finale : Le tour 1/8^e de finale est programmé le 08 mars 2025.

CHAMPIONNAT

D1 :

La rencontre de la journée 2 du 21/09/2024 :

US MOURS - AS SUD ARDECHE F 1, en retard est programmée le 22/02/2025.

La rencontre de la journée 10 du 22/02/2025 :

ENT USVJ/FCV – US DAVEZIEUX 2, en retard est programmée le 22/02/2025.

Les rencontres de la journée 11 du 08/02/2025 :

ENT USVJ/FCV – US MOURS, en retard est programmée le 01/03/2025.

US DAVEZIEUX 2 – FC RHONE VALLEES, en retard est programmée le 01/03/2025.

US MONTELIMAR – RCF 07 2 en retard est programmée le 01/03/2025.

VALLIS AUREA - AS SUD ARDECHE F 1, en retard est programmée le 01/03/2025. (Retour commission des règlements Dossier n°45 du 11/02/2025).

D2 :

Poule A :

La rencontre de la journée 2 du 21/09/2024 :

FOOT MONT PILAT 1 - GF HERMITAGE TOURNON 1 en retard est programmée le 22/02/2025.

Les rencontres de la journée 11 du 08/02/2025 :

AS CORNAS – Ent HERMITAGE CHATO, en retard est programmée le 22/02/2025.





Ent BOULIEU BOURG – Ent ASD FCCBG USP, en retard est programmée le 22/02/2025.
FC MUZOLAI – FC ANNONAY en retard est programmée le 05/04/2025.

Poule B :

Les rencontres de la journée 10 du 01/02/2025 :

JS LIVRON – FC CHATUZANGE GOUBET, en retard est programmée le 22/02/2025.
FC PORTOIS – ASF PIERRELATTE, en retard est programmée le 08/03/2025.
FC BOURG LES VALENCE – FC MONTELMAR en retard est programmée le 01/03/2025.

Les rencontres de la journée 11 du 08/02/2025 :

FC MONTELMAR – FC PORTOIS, en retard est programmée le 22/02/2025.
OL CENTRE ARDECHE – AS SUD ARDECHE 2, en retard est programmée le 22/02/2025.
ASF PIERRELATTE – JS LIVRON en retard est programmée le 05/04/2025.

D3 :

Poule A :

Les rencontres de la journée 1 du 01/02/2025 :

ESP HOSTUN 1 – FC CHATELET 1 en retard est programmée le 22/02/2025.
VALENCE FC – BREN FC en retard est programmée le 01/03/2025.

Les rencontres de la journée 2 du 08/02/2025 :

CHAVANAY 2 - VALENCE FC en retard est programmée le 22/02/2025.
Ent NORD DROME - FC BREN en retard est programmée le 22/02/2025.
US PONT LA ROCHE – Ent CHEYLARD SASA USSM est programmée le 05/04/2025.

La rencontre de la journée 3 du 15/02/2025 :

Ent CHEYLARD SASA USSM – AS CHAVANAY 2 en retard est programmée le 01/03/2025.

Poule B :

Les rencontres de la journée 1 du 01/02/2025 :

US DROME PROVENCE – AS VEORE MONTOISON, en retard est programmée le 01/03/2025.
US ST JUST ST MARCEL – CHATO9 RHONE 1, en retard est programmée le 01/03/2025.
FC BOURG LES VALENCE 2 – ES BEAUMONTELEGER en retard est programmée le 22/02/2025.

Les rencontres de la journée 2 du 08/02/2025 :

Ent USVJ FCV 2 – Ent ECA ACE, en retard est programmée le 22/02/2025.
FC VALLON – FC BOURG LES VALENCE 2, en retard est programmée le 05/04/2025.
ES BEAUMONTELEGER – US ST JUST ST MARCEL, en retard est programmée le 05/04/2025.

D4 :

Poule A :

Les rencontres de la journée 1 du 01/02/2025 :

Ent HERMITAGE CHATO9 ISERE 2 – JS ST PAUL ROMANS, en retard est programmée le 01/03/2025.
FC PLATEAU ARDECHOIS - FC RAMBERTOIS, en retard est programmée le 01/03/2025.

La rencontre de la journée 2 du 08/02/2025 :

US VAL D'AY 2 – FC MUZOLAI 2, en retard est programmée le 08/03/2025.

Poule B :

Les rencontres de la journée 1 du 01/02/2025 :





FC HAUTERIVES – Ent ST ALBAN ROIFFIEUX, en retard est programmée le 22/02/2025.
ST CYR FCF – Ent CHATO9 GALAURE ST BARTH, en retard est programmée le 22/02/2025.

La rencontre de la journée 2 du 08/02/2025 :

Ent ST ALBAN ROIFFIEUX – ROMANS PS, en retard est programmée le 08/03/2025.

La rencontre de la journée 3 du 15/02/2025 :

ST CYR FCF – Ent ST ALBAN ROIFFIEUX, en retard est programmée le 01/03/2025.

Poule C :

La rencontre de la journée 1 du 01/02/2025 :

SC BOURG ST ANDEOL 1 – JS LIVRON2, en retard est programmée le 22/02/2025.

Les rencontres de la journée 2 du 08/02/2025 :

Ent ASSAF ST DIDIER 3 – US ANCONNE, en retard est programmée le 22/02/2025.

JS LIVRON 2 – FA LE TEIL MELAS en retard est programmée le 08/03/2025.

La rencontre de la journée 3 du 15/02/2025 :

SC BOURG ST ANDEOL 1 – ATHLETIC FOOT CEVENNES, en retard est programmée le 08/03/2025.

Poule D :

Les rencontres de la journée 1 du 01/02/2025 :

ES MALISSARD – FC ROCHEGUDE, en retard est programmée le 22/02/2025.

US MONTELIER 2 – ES CHOMERAC, en retard est programmée le 22/02/2025.

Les rencontres de la journée 2 du 08/02/2025 :

FC ROCHEGUDE – FC BAUME BOUCHET MONTSEGUR, en retard est programmée le 08/03/2025.

ST RESTITUT – ES MALISSARD en retard est programmée le 08/03/2025.

ES CHOMERAC – AS VEORE MONTOISON 2 en retard est programmée le 08/03/2025.

Forfait journée : ES NORD DROME (U17D3 A); AS ST MARCELLOISE 2 (U17D4 B), ES CHOMERAC (U17D4 D).

U20

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 15h00.

UTILISATION FMI :

Nous vous rappelons que l'utilisation de l'application FMI a un caractère obligatoire. Avant le début de cette saison, merci de vérifier l'accès informatique des éducateurs et/ou dirigeants en charge des équipes.

U20D1 :

La rencontre de la journée 3 du 28/09/2024 :

SC BOURG ST ANDEOL – ASF PIERRELATTE est reprogrammée le 05/04/2025.

La rencontre de la journée 7 du 16/11/2024 :

AS CHAVANAY – AS SUD ARDECHE est programmée le 22/02/2025.





Les rencontres de la journée 12 du 01/02/2025 :

FC MONTELIMAR – GFHT est programmée le 05/04/2025.

ES CHOMERAC – OL SALAISE RHODIA est programmée le 01/03/2025.

US VALLEE JABRON – ES BOULIEU ANNONAY est reprogrammée le 01/03/2025.

La rencontre de la journée 13 du 08/02/2025 :

ASF PIERRELATTE – SC BOURG ST ANDEOL est reprogrammée le 19/04/2025.

Les rencontres de la journée 14 du 15/02/2025 :

FC MONTELIMAR – AS SUD ARDECHE est programmée le 01/03/2025.

US MONTELIMAR – OL SALAISE RHODIA est programmée le 05/04/2025.

U20D2 :

Poule A

La rencontre de la journée 3 du 25/01/2025 :

FA LE TEIL MELAS – JOYEUSE ST PAUL est reprogrammée le 01/03/2025.

La rencontre de la journée 4 du 01/02/2025 :

JOYEUSE ST PAUL – FC BOURG LES VALENCE est reprogrammée le 05/04/2025.

La rencontre de la journée 5 du 08/02/2025 :

Ent MONTELIER CHABEUIL – AS ST MARCEL VALENCE est programmée le 01/03/2025.

Poule B

Les rencontres de la journée 3 du 25/01/2025 :

AS SUD ARDECHE 2 – VALENCE FC est reprogrammée le 01/03/2025.

Ent SARRAS SPORTS – Ent AS BERG HELVIE RUOMS est reprogrammée le 01/03/2025.

La rencontre de la journée 4 du 01/02/2025 :

ST CYR FCF – AS CORNAS est reprogrammée le 22/02/2025.

Les rencontres de la journée 5 du 08/02/2025 :

Ent SARRAS SPORTS – VALENCE FC est reprogrammée le 05/04/2025.

AS CORNAS – Ent AS BERG HELVIE RUOMS est reprogrammée le 05/04/2025.

La rencontre de la journée 6 du 15/02/2025 :

Ent SARRAS SPORTS – US 2 VALLONS est reprogrammée le 22/02/2025.

Forfait journée : FOOT MONT PILAT (U20D2 A J4); Ent USVJ (U20D1 J13).

Coupe Georges ETIENNE :

Le tirage des 1/8^e de finales est en ligne.

Les rencontres sont programmées le Samedi 22 Février 2025.





COMMISSION DES ARBITRES

PROCÈS-VERBAL N° 25

TEST DE LA LECTURE DU PV

Comme annoncé lors des Assemblées Générales en début d'année, nous effectuons un test de la lecture du Procès-Verbal qui apparaît ce mercredi après-midi 19 février 2025.

Nous demandons donc aux arbitres D1 et D2, de vous mettre « indisponible » à la date indiquée ci-dessous en fonction de votre catégorie et avec le motif « CONVENANCE PERSONNELLE ».

Cette mise en indisponibilité doit être faite avant le SAMEDI 22 février 2025 14 HEURES DERNIER DÉLAI.

- D1 : 17/03/2025
- D2 : 11/03/2025

PERMANENCE ARBITRALE DU WEEK END DES 22 ET 23 FEVRIER 2025

- **MARLHIN ALEXANDRE (06.19.30.88.17)** Merci de contacter, à partir du samedi matin, uniquement la personne de permanence pour tout problème lié à l'arbitrage, et non votre désignateur.

INFORMATION SENIORS D3

La commission demande à tous les arbitres **seniors D3** de nous envoyer un RIB sur la boîte mail de la commission (arbitres@drome-ardeche.fff.fr)

RECYCLAGE D4

Le **recyclage des D4** se déroulera le **samedi 15 mars 2025**. Rendez-vous à **8:00** (au stade des Combes à Guilherand Granges) en tenue sportive (crampons et tenue adaptée aux conditions météorologiques). Ceux qui ont des drapeaux de touche merci de les apporter, ainsi que vos sifflets et cartons.

Merci de prévoir le nécessaire de douche.

Nous irons ensuite en salle au District, pour différents modules de formation.

La formation se terminera à 13:00.

Liste des arbitres convoqués :

ALEDA	DAVID
ALMEIDA	SEBASTIEN
AMEUR	ZOUHAIER





AMROUNE	SAMIR
AURIC	FREDERIC
BACONNIER	GAETAN
BARBOSA	LAURENT
BARD	VICTOR
BELKADI	MHAMED
BERVOETS	GERALD
BESSET	DAVID
BORNIER	INGRID
BOUKABOUS	NADIR
BOURA	YSSOUFI
BOUVEYRON	REMI
CELLE	YOANN
CHANEGUIER	THOMAS
COURSANGE	THIERRY
DADDA	DJILLALI
DEMIR	ISMAYIL
DESILE	MICKAEL
DEYGAS	PHILIPPE
EL ETTALSSI	HAMEZA
FARNIER	JEAN
FINCK	NICOLAS
GHARIBIAN	STEPHANE
GNAHORE	BAHI
GODET	CEDRIC
GONCALVES	YOANN
HARDI	OTHMANE
HERMANN	MAGALI
JUVEN	MAXIME
KHIATI	NACER
LAHOUSSE	JEAN PHILIPPE
MAGNET	DORIAN
MERMER	ISMAIL
MONBRUNO	KINTH
MZOUGH	SABRI
NAICH	MOSTAFA
NOUTAI	ZINSOU
PERGE	DAVID
POULENARD	PIERRE
SAGNIER	BASTIEN
SAINTOIN	DAVID
SALAKA	NIHAD
VALENCONY	ANDRE
VERRECCHIA	LAURENT
WADJIB	IMRANE



LE DÉPARTEMENT

Ardèche
LE DÉPARTEMENT



ZAGUIA RIDA
ZEROUALI OUALID

Votre présence est obligatoire.

Si vous êtes en possession d'un Certificat Médical, merci de le transmettre dans les plus brefs délais à la CDA. Un CM dispensant de sport, vous permettra évidemment de ne pas pratiquer, mais votre présence à l'ensemble du recyclage est obligatoire. La CDA vous précisera votre situation au regard du CM fourni. En cas d'absence, merci d'adresser un mail à bprotoy@drome-ardeche.fff.fr et à arbitres@drome-ardeche.fff.fr en copie. De plus vous serez automatiquement convoqué au rattrapage (29 mars 2025 de 8h00 à 13h00 – plus d'informations à venir). En cas de non-justification d'absence, vous serez pénalisé de 10 points sur votre note « comportement ».

CALENDRIER PROVISIONNEL TECHNIQUE SAISON 2024/2025

MARS

- Vendredi 07 : FIA Jeunes & Adultes – GUILHERAND-GRANGES (DDAF) – 19h à 23h
- Samedi 15 : Recyclage D4 – GUILHERAND-GRANGES (DDAF) (Stade des Combes) – 8h à 13h
- Samedi 22 : Recyclage JAD – Livron (rue de la sablière) – 8h à 13h
- Samedi 29 : Rattrapage Recyclage – GUILHERAND-GRANGES (DDAF) (Stade à définir) – 8h à 13h

MAI

- Vendredi 23 : FIA Jeunes & Adultes – GUILHERAND-GRANGES (DDAF) – Séance n° 8 – 19h à 23h

COURRIERS DES ARBITRES

- **FAURE Matteo**: Envoi d'une Attestation sur l'Honneur, lu et noté.
- **BAZRI Farid**: Envoi d'une Attestation sur l'Honneur, lu et noté.
- **GARANCHON Gian** Envoi d'une Attestation sur l'Honneur, lu et noté.
- **LAURENT Hugo** : Envoi d'un Certificat Médical. Bon rétablissement.
- **ROUBI Frederic** : Envoi d'un Certificat Médical. Bon rétablissement.
- **POMAREL Dorian**: Envoi d'un Certificat Médical. Bon rétablissement.
- **FOURNIER Thibaut** : Envoi d'un Certificat Médical. Bon rétablissement.
- **PERGE David** : Envoi d'un Certificat Médical. Bon rétablissement.
- **ZINOUNE Hamza** : Demande de remboursement
- **CHAABANE Medhi** : Envoi d'un justificatif
- **DOS SANTOS Antoine** : Courriel lu et noté.
- **BOURA Yssoufi** : Demande de remboursement suite à un forfait
- **BARD Victor** : Demande de remboursement
- **BAUDUIN Sylvain** Courriel lu et noté

COURRIERS DES CLUBS

Président CDA
Nicolas BRUNEL

